

# RAPPORT ANNUEL 2023





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2024

3



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'administration Monsieur Slaheddine LADJIMI

Monsieur Hakim BEN YEDDER vice-président du Conseil

Monsieur Nébil BEN YEDDER Administrateur

Monsieur Karim BEN YEDDER Administrateur Monsieur Bernard Paul MARSEILLE Administrateur

Monsieur Hakim BEN HAMMOUDA Administrateur

Madame Selma BELLAGHA Administrateur

Monsieur Mohamed Sélim AZZABI Administrateur

La société SICOF représentée par Madame Selma BABBOU Administrateur AXA (siège1) représentée par Monsieur Philippe ROCARD Administrateur

AXA (siège2) représentée par Monsieur Nicolas DE NAZELLE Administrateur La société PARENIN S.A. représentée par Monsieur Halim BEN YEDDER Administrateur





# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en janvier 2024, le Fonds Monétaire International (FMI) a revu légèrement à la hausse son estimation de la croissance économique mondiale à 3,1% pour l'année 2023 contre 3,5% réalisée en 2022.

Ainsi, l'économie poursuit son rétablissement après avoir été frappée par la pandémie COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie la crise du coût de la vie et dernièrement la guerre eu moyen orient, ce rythme de croissance reste toutefois inférieur à la moyenne historique de 2000-2019, à savoir 3,8%.

S'agissant des Etats-Unis, la croissance économique a été plus forte que prévu en 2023 (+2,5%) grâce à l'affermissement de l'investissement et l'accroissement de la consommation. Ceci dit, cette dynamique n'a pas été ressentie partout, notamment dans la zone euro où la croissance a été particulièrement faible (+0,5% en 2023 contre 3,3% en 2022).

Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance s'est établie à 4,1% en 2023 et devrait rester stable en 2024. Toutefois, cette moyenne stable cache des divergences entre les pays et régions. En particulier, la Chine qui a connu une croissance plus forte que prévu en 2023 (5,2% contre 3% réalisé en 2022). Alors que le récent conflit au Moyen-Orient a amplifié l'incertitude géopolitique dans la région MENA qui était déjà en proie à de multiples difficultés, notamment des baisses de la production pétrolière, une inflation élevée et une activité limitée du secteur privé dans les économies importatrices de pétrole. La croissance de la région MENA a fortement ralenti en 2023 pour s'établir à 1,9 % contre 5,5% en 2022.

Côté matières premières l'indice Cyclope a reculé de 14 % en 2023, marguant un retour à la normale spectaculaire à la suite de l'éclatement des bulles constituées en 2021 et 2022, c'est l'une des plus importantes chutes de l'histoire des matières premières. Si on exclut le pétrole et les métaux précieux, la décrue demeure importante, à -11 %.

Dans ce contexte, le Brent, a reculé de plus -10 %, la référence TTF pour le gaz a chuté quant à elle de plus de -50 % sur l'année. Côté métaux, hormis l'or valeur refuge par excellence +11 %, l'année 2023 a été très agitée. A l'exception du Cuivre et de l'Etain, qui ont affiché de légères hausses, les autres métaux se sont fortement repliés : le Nickel (-45%), le Zinc (-15%), le Plomb (-10%) et l'Aluminium (-4%).

Enfin, côté matières agricoles, à part le cacao dont le prix s'est littéralement envolé cette année +72%, la baisse a dominé sur tous les fronts, le Blé Meunier et le Maïs ont constamment baissé tout au long de l'année pour atteindre respectivement -28 % et -33 % à fin 2023.





Ainsi, l'inflation a ralenti plus rapidement que prévu, 6,8% en 2023 (moyenne annuelle), contre un pic de 8,7% en 2022 et devrait continuer à reculer en 2024 (5,8%) tant pour l'inflation globale que pour l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), grâce à l'évolution favorable de l'offre et au resserrement des politiques des banques centrales, qui a permis de maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation et la dissipation des chocs sur les prix relatifs, notamment ceux sur les prix de l'énergie.

# L'ECONOMIE NATIONALE

Durant l'année 2023, une certaine détente a été observée au niveau du solde courant de la balance des paiements et de l'équilibre du budget de l'Etat. Mais cela a été réalisé au prix du ralentissement de la croissance, de la poursuite de la baisse de l'investissement, de l'augmentation du taux de chômage ainsi que des difficultés d'approvisionnement du marché intérieur, notamment en produits de base.

Le produit intérieur brut PIB a ainsi connu, en glissement annuel et en termes réels. une croissance faible de 0,4 % en 2023, contre 2,6% en 2022. Cette faible évolution est attribuable au repli de la valeur ajoutée du secteur agricole (-13,4%) en relation avec le stress hydrique, des industries non manufacturières (-5,6%), notamment le secteur des hydrocarbures (-2,6%), des mines (-14,1%) et de la construction (-5,4%). En revanche, la valeur ajoutée des services marchands s'est inscrite en hausse (+2,9%), particulièrement celle du tourisme (+17,5%), du transport (+4,8%) et de la communication (+3,3%).

L'investissement s'est caractérisé en 2023 par la poursuite de la baisse (plus 10 points de PIB perdus depuis 2010). Ceci est corroboré par une faible progression de 2,9% des importations des biens d'équipement aux prix courants correspondant.

Cette situation est liée, entre autres, au niveau élevé des taux d'intérêts et au manque de liquidité dans le secteur bancaire, en relation avec l'augmentation des emprunts bancaires de l'Etat sous forme de bons de trésor exerçant un effet d'éviction du secteur privé. En effet, les crédits bancaires accordés à l'économie n'ont augmenté que de +2,2% par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs, le rythme de progression des investissements directs étrangers (IDE), s'est ralentit, ils ont connu une augmentation de 7,7% pour s'établir à 2,385 milliards de dinars contre une progression de 20% en 2022.

Compte tenu de ce qui précède, le taux de chômage, s'est établi à 16,4% et s'est inscrit en hausse par rapport à fin 2022 (15,2%)

S'agissant de l'inflation, selon l'INS, le taux moyen de l'année 2023 s'est établit à 9,3% contre 8,3% en 2022 (pic en février 2023 10,4%), cependant, l'inflation reste élevée, en particulier dans le secteur alimentaire (12.3%), car la sécheresse et la compression des importations ont réduit l'offre sur les marchés alimentaires intérieurs. L'inflation demeure également bien supérieure au taux d'intérêt, même si ce dernier a été maintenu constant en 2023.

A fin 2023 le déficit commercial s'est allégé pour s'établir à 17 milliards de dinars, contre 25,2 milliards durant l'année 2022, soit une amélioration de 32%. Aux prix courants, les exportations ont augmenté de 7,9% (contre +23,4% en 2022) pour atteindre 62 milliards de dinars contre 57,5 milliards en 2022. Quant aux importations, elles ont enregistré une baisse de 4,4% (contre +31,7% en 2022) pour s'élever à 79,1 milliards de dinars, contre 82,8 milliards durant l'année 2022. Le taux de couverture a ainsi gagné 8,9 points pour s'établir à 78,4%. Après une année 2022 difficile, la pression sur les réserves de change s'est considérablement allégée grâce à une très bonne saison touristique, aux transferts financiers de la diaspora tunisienne élevés, et au retournement des cours des principales matières premières importées, la BCT a pu reconstituer quelque peu ses réserves de change à 26,207 milliards de Dinars (8,3 mds USD), elles couvrent désormais 121 jours d'importation, comparativement à 23 milliards de dinars (100 jours d'importation) en début de janvier 2023. Sur le marché des changes, le dinar a connu une hausse de 1,43 % de sa valeur par rapport au dollar et une baisse de 2,37 % par rapport à l'euro.

Sur la bourse de Tunis, le Tunindex a résisté tant bien que mal durant 2023 pour évoluer de 7.9% vs 15,1% en 2022. Le fait marquant de l'année 2023 était surtout le faible niveau des échanges notamment lors du dernier trimestre, une faiblesse qui s'explique par le taux d'intérêt élevé (8%) sur le marché monétaire créant un effet d'éviction pour des placements à risque.

La loi de finance rectificative de l'année 2023 a actualisé le volume du budget de l'Etat à environ 71,239 milliards de dinars soit une augmentation de 17,4 % par rapport à 60,820 Mds TND en 2022.

Avec une dette qui atteint désormais 80% du PIB et une charge d'intérêts qui augmente inexorablement (14% des revenus en 2024 contre 10% en 2020), la notation souveraine s'est dégradée (Fitch : CCCet Moody's : Caa2 négative), réduisant considérablement la capacité de mobilisation des ressources extérieures, qui se sont limités à 5.072 MD contre une prévision initiale de 14.368 MD. Le déficit budgétaire se serait à peine stabilisé en 2023 à 7,7% du PIB, l'équilibre budgétaire n'a été rendu possible qu'à travers l'endettement intérieur à hauteur de 9,739 Mds TND en 2023 contre 9,278 en 2022), mettant à contribution les banques ainsi que la banque centrale, à travers le refinancement.

Sans un relâchement de la contrainte de financement, la plupart des facteurs qui ont pesé sur la conjoncture en 2023 devraient persister, voire s'aggraver en 2024. Au-delà de la nécessaire stabilisation macroéconomique, l'économie tunisienne a donc besoin d'un vaste chantier de réformes pour restaurer son potentiel de croissance.



# NOTRE ACTIVITE

La répartition du chiffre d'affaires par branche se présente comme suit (en dinars) :

CATECODIEC	2020	202:	1.	VAR.	202	2	VAR.	202	3	VAR.
CATEGORIES	MONT.	MONT.	STRUCT.	21/20	MONT.	STRUCT.	22/21	MONT.	STRUCT.	23/22
Incendie	24 152 393	26 808 284	11,82%	11,00%	29 932 979	12,07%	11,66%	30 739 186	11,96%	2,69%
R. C.	7 040 695	7 448 703	3,28%	5,79%	7 665 546	3,09%	2,91%	8 141 799	3,17%	6,21%
Risques Divers	25 314 915	26 582 321	11,72%	5,01%	26 256 887	10,59%	-1,22%	27 729 033	10,79%	5,61%
* Assurances de Personnes	14 810 840	16 146 612	7,12%	9,02%	16 633 756	6,71%	3,02%	19 363 760	7,53%	16,41%
* Autres	10 504 075	10 435 709	4,60%	-0,65%	9 623 131	3,88%	-7,79%	8 365 274	3,25%	-13,07%
Auto	114 933 691	118 053 878	52,03%	2,71%	123 496 803	49,81%	4,61%	127 651 338	49,65%	3,36%
* RC	27 236 121	27 139 378	11,96%	-0,36%	27 823 881	11,22%	2,52%	28 083 298	10,92%	0,93%
* Garanties Dommages	87 697 569	90 914 500	40,07%	3,67%	95 672 922	38,59%	5,23%	99 568 041	38,73%	4,07%
Transport	7 487 792	7 807 727	3,44%	4,27%	10 161 134	4,10%	30,14%	9 688 549	3,77%	-4,65%
Vie	5 045 449	5 565 430	2,45%	10,31%	6 246 061	2,52%	12,23%	6 815 212	2,65%	9,11%
Groupe Accidents	31 486 552	34 643 243	15,27%	10,03%	43 568 407	17,57%	25,76%	45 781 041	17,81%	5,08%
Aviation	865 540	-13 448	-0,01%	-101,55%	619 381	0,25%	4705,71%	559 222	0,22%	-9,71%
TOTAL	216 327 028	226 896 138	100,00%	4,89%	247 947 197	100,00%	9,28%	257 105 380	100,00%	3,69%

### ► Résultat technique non vie :

Avant réassurance :

54 994 552 Dinars (contre 38 864 076 Dinars en 2022)

Après réassurance :

35 907 674 Dinars (contre 20 614 401 Dinars en 2022)

### ► Résultat technique vie :

Avant réassurance :

4 281 673 Dinars (contre 4 964 625 Dinars en 2022)

Après réassurance :

4 623 098 Dinars (contre 5 315 695 Dinars en 2022)

# **GESTION FINANCIERE**

Au 31/12/2023 l'encours des placements totalise 848 503 317 TND contre 766 968 065 TND au 31/12/2022 soit une évolution de 81 535 253 TND à la faveur des :

- ▶ Obligations (+11 089 975 TND);
- ► Emprunts publics (+14 000 000 TND);
- Actions cotées (+6 209 681 TND);
- Actions non cotées (+3 281 701 TND):
- ► OPCVM (+ 1 362 261 TND);
- ► Placements monétaires (+44 500 000 TND).

Les revenus nets de nos placements totalisent 64 315 034 Dinars à fin 2023 contre (43 215 966 Dinars en 2022), détaillés comme suit :

- ▶ Revenus des immeubles : 2 594 580 Dinars (contre 2 673 091 Dinars en 2022);
- ▶ Revenus des fonds placés : 61 245 828 Dinars (contre 48 837 057 Dinars en 2022);
- ▶ Produits divers et variation des provisions pour dépréciation : 28 378 291 Dinars (contre 9 530 118 Dinars en 2022) ;
- ▶ Plus ou moins-values nettes de cessions d'actions : 28 852 917 Dinars (contre 1 235 936 Dinars en 2022).

# RESULTAT COMPTABLE

Compte tenu des résultats techniques et financiers, et après prise en compte des autres produits et charges non techniques, l'exercice dégage un résultat avant impôts sur les sociétés de 58 657 419 Dinars et un bénéfice net de 44 166 726 Dinars (contre 30 500 183 Dinars en 2022).

# AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons l'affectation du bénéfice de l'exercice comme suit (en dinars) :

Résultat Net
Réserves Indisponibles pour réinvestissement exonérés
Bénéfice distribuable
Dividende 2023
Réserve pour toutes éventualités

44 166 726,081
-7 000 000,000
37 166 726,081
-22 000 000,000
15 166 726,081

Ainsi que la mise en paiement des dividendes au plus tard le 13/05/2024

# RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Nous vous rappelons que les mandats de Messieurs Mohamed Sélim AZZABI, Nébil BEN YEDDER et Hakim BEN HAMMOUDA arrivent à l'échéance lors de la présente assemblée. Nous vous proposons de nommer :

- Monsieur Nébil BEN YEDDER
- Monsieur Hakim BEN HAMMOUDA
- Monsieur Abdelkader BOUDRIGUA

En qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026

En conséquence, nous vous proposons la nouvelle composition du Conseil d'Administration suivante :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
La société SICOF	2024
AXA (1er siège)	2024
AXA (2ième siège)	2024
Monsieur Slaheddine LADJIMI	2025
Monsieur Hakim BEN YEDDER	2025
Monsieur Karim BEN YEDDER	2025
Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	2025
Madame Selma BELLEGHA	2025
La société PARENIN S.A	2025
Monsieur Nébil BEN YEDDER	2026
Monsieur Hakim BEN HAMMOUDA	2026
Monsieur Abdelkader BOUDRIGUA	2026



# **NOTRE RESEAU**

### SIEGE SOCIAL

Succursale de Tunis Imm. COMAR Av. H. Bourguiba 1001 - Tunis R.P Tél.: 71 340.899 - Fax: 71 338.161 F-Mail: dg@comartn agence03@comar.tn

### **GRAND TUNIS**

### **TUNIS**

Succursale de Tunis

Zone industrielle- Charguia 2 Chez STE Ennakl Automobiles SA Tel: 70 315.742 E-mail: agence008@comar.tn

► Aïssi Hédi 85, Av. Bellevue 2<sup>éme</sup> étage Bureau B 21

: 71 493.935 - 71 493.936 Fax: 71 493 603 E-mail: hedi.aissi@comar.tn

• Akremi Mohamed Ikbel
2, Rue Borj Bourguiba - 1000
Tél.: 71 338.235 - 71 342.530
Fax: 71 350.929 E-mail: medikbel.akremi@comar.tn

▶ Baccouche Ali 7- Baccouche All 50, Rue 8600 1er étage C12 Z.I. Charguia I - 2035 Charguia Tunis Tél./ Fax : 71 809 378

E-mail: ali.baccouche@comar.tr ► Baccouche Larbi 1, Rue El Houdaybia - 1000 Tél.: 71 336.706 - 71 336.684

Fax: 71 353.605 E-mail: laarbi.baccouche@comar.tn ► Bahroun Sabrine

24, Av. Cyrus Le Grand 3e Etage C1 - 1002 : 71 833.509 - 71 830.302 Port.: 79 035.309 17 030.302 Port.: 90 151 905 Fax: 71 833.756 E-mail: sabrine.bahroun@comar.tn

Belhassine Mokhtar

58, Rue Echem, Imm. La Rose, 3º Etage Bur. Nº5 - 1002 Tunis Belvedére Tél.: 71 782.766 - Fax: 71 783.850 E-mail: mokhtar.belhassi

► Ben Jemaa B. Nasr Sonia 6, Rue El Hijez - 1002 Tél.: 71 906.031 - 71 901.179 Fax: 71 900.712

E-mail: sonia.beniemiaa@comar.tn ▶ Ben Miled Khalil

Tél.: 71 286.786 - 71 893.251 Fax: 71 288.793 E-mail : khalil.benmiled@comar.tn

► Ben Smaïl Taoufik ► uen Smail Taoufik Rue Hanoun, n°B3-2/3ème Étage Immeuble3 - Tunis Tél. : 71 327.071 - 71 325.666 Fax : 71 320.290 E-mail : taoufik.bensmail@comar.tn

► Ben Targem Sadok 2. Rue de Testour 1er Etage - Bur Nº1 1006 Bah Saadoun Tél. : 71 561.813 - Fax : 71 572.940

▶ Bouchoucha Younès 6, Av. de Carthage - 1000 Tél.: 71 255.022 - 71 337.627 Fax: 71 347.743

E-mail: vounes.bouchoucha@comar.tn ► Disegni Nicolas

5, Av. de Paris - 1000 Tél. : 71 345.465 - 71 252.922 Fax : 71 346.330 E-mail: nicolas.disegni@comar.tn

► Felli Moncef 9 bis, Av. Louis Braille - 1002 Tél. : 71 903.610 - 71 906.826 Fax : 71 908.009 E-mail : moncef.felli@comar.tn

➤ Grira Sahbi 41, Rue Ibn Rachik - 1002 Tunis Tél. : 71 894.102 - Fax : 71 894.103

bureau B1-11 1er étage 1002 Tunis Tél. : 71 793.024 - Fax : 71 787.462

Hai Romdhane Badr 17 bis, Rue de l'Inde - 1002 Tél. : 71 831.450 / 71 831 169 Fax : 71 832.896 E-mail: badr.hadjromdhane@comar.tn

Hamza Mustapha Ismail 8 bis. Rue Apollo XI Cité Mahraiene 1082 Tunis Tél.: 71 892, 492 - 71 892,493 Fax: 71 892,437 E-mail: hamza.mustapha@comar.tn

Hassouna Faouzi 23, Rue d'irak - 1002 Tél. : 71 843.691 - 71 794.830 71 890.697 Fax: 71 794.854 E-mail: faouzi.hassouna@comar.tn

Jeljeli Radhia 129, Av de la Liberté, RDC - 1082 Tél. : 71 286.786 - 71 893.251 Fax: 71 288.793 F-mail : radhia ielieli@comar tn

► Lejri Ahmed P Lejri Ahmed 96, Rue Radhia Hadded (Ex Rue de Yougoslavie) 1er étage - 1001 Tél. : 71 339 .250 - 71 339.269 Fax: 71 339.275 E-mail: ahmed.leiri@comar.tn

► Mezghani Amira Mnif complexe el Menzeh Center Av Mouaouia Ibn Abi Soufiane Esc. A 1er étage Bureau A2 2091 El Menzeh 7 Tél. : 70 815.276 - Fax : 70 815.277 E-mail: amira.mezghani@comar.tr

▶ Ouechtati Jihène 29, Rue 18 Janvier 1952, 1000 Tél. : 71 335.985 - Fax : 71 353.882 E-mail : jihen.ouchtati@comar.tn

47, Av. F. Hached - 1001 Tél. : 71 338.386 - 71 339.752 Fax : 71 352.646 E-mail: khaled.safraoui@comar.tn

► Sanhaji Belhassen 22, Rue Yahia Turki, angle 15 rue Palestine - 1002 Tél. : 71 834.326 - Fax : 71 832.731

E-mail: belhassen.sanhaii@comar.tr ► Tellili Avmen 16, Avenue de Paris - 1000 Tél. : 71 241.660 - Fax : 71 241.661 E-mail : aymen.tellili@comar.tn

Turki Mohamed 46, Rue Jazira - 1000 Tél. : 71 321.355 / 26 322 321 Fax : 71 328.268 E-mail: mohamed.turki@comartn

► Zaafrani Anis Naser 14, Rue Kenitra 1er étage Bur n°1 1000 - Tunis Tél.: 71 252.482 Fax: 71 252.482

E-mail: anis.zaafrani@comar.tn ► Zerriaa Sadok 33, Av. H. Thameur - 1069 Tél. : 71 330.645 - Fax : 71 337.827 E-mail : sadok.zerria@comar.tn

ARIANA

► Abid Mourad Route de Bizerte km 3 - Immeuble Trabelsi - Cité Ettahrir - 2042 Tále: 1 - Cité Ettali II - 2042 Tél.: 70 660.020 Fax: 70 660.018 E-mail: mourad.abid@comar.tn

Akkari Lilia Résidence Tunis el Ferdaous 1er étage App 21 Route de Bizerte Km7 2094 Mnihla Tél. : 71 555.888 - Fax : 70 555.600 E-mail : lilia.akkari@comar.tn

▶ Ben Ayed Mahmoud Slim Av. Hédi Nouira Résidence "les Cèdres" Mezzanine A4 - 2037 Ennasser 2 Tél.: 70 853.714 - Fax: 70 853.715 E-mail: slim.benaved@co

► Bouricha Mourad Av. Taïeb M'hiri - Imm. Sat Sat ∠υδυ Tél.: 71 708.274 - Fax: 71 703.030 E-mail: mourad.bouricha@comar.tn

► Kaak Badra 30. Avenue Jallouli Fares - 1er étage Bureau 02 Ennasr1 - 2037 Ariana Fax : 70 820.488 / Port. : 29 093 666 E-mail : badra.kaak@comar.tn BEN AROUS

► Babbou Khaled 80, Av. de France - 2013 Tél. : 71 381.796 - 71 381.681

Barrani Abdallah 1 Rue Abou El Kacem Chebbi Appt. A4 2<sup>éme</sup> étage 2011 Den Den Tél. : 31 166.341 Tél /Fax : 71 610 237

**EL OMRANE** 

Bouchoucha Rafet

▶ Bouchoucha Ramsès

▶ Bouchoucha Younès

, Avenue Mohamed Melki Bureau Tél: 71 958.441 - Fax: 71 958.522 E-mail: rafet.bouchoucha

Fax: 71 958.522 E-mail: ramses.bouchoucha@comar.tn

Tel. : 71 958.434 - 71 958.441 Fax : 71 958.522 E-mail : younes.bouchoucha@comar.tn

EL MANAR

Amar Abdou - Amar Abdou Centre commercial - colisée soula 1" étage - 2092 El Manar 2 Tel : 71 883.515 Fax : 71 883.401 E-mail : abdou.amar@comar.tn

Ayadi Sami 53, Avenue Mohamed Abdelwaheb Immeuble Hannibal Center Bureau à la Mezzanine N°A1.1

2092 El Manar 1 Tél.: 70 869.739 E-mail: sami.ayadi@comar.tn Mathlouthi Mohamed Maher 37 bis. Rue Ali Zlitn Résidence Montazah El Manar

2092 Fl Manar 2 Tél. : 70 861.231 Fax : 70 861.232 E-mail : maher.mathlouthi@comar.tn

EL MENZAH 1

Haddad Med Malek 16 Bis, Rue 10 décembre 1948

EL MENZAH 6 ► Tei El Molk Arbia Cherif Epouse

Bloc E Appt E1 - 1er étage - Cité Jamil 1004 El Menzeh 6 Tél. : 71 755.364 - 71 755.371 Fax : 71 755.314 E-mail : tejelmolk.cherif@comar.tn

EL MENZAH 9

► Tounsi Houcine ► Tounsi Houcine Res. Sidi Bou Said, 50 Av. Tahar B. Ammar, bloc Salima Apt. 1 - 2090 Tél. : 71 882.141 - 70 860.306 Port. : 24 960 306 / 98 360 036 Fax: 71 871.925 E-mail: houcine.tounsi@comar.tn

FL MOUROUJI

► Mezned Slim Av. de la Méditerranée 1er Etage - 2074 El Mourouj 2 Tél.: 71 379.055 - 71 379.056 Fax : 71 379.057 E-mail : slim.mezned@comar.tn

L'AOUINA

Abou El Wafa Zoubeidi Ichraf 23, Av Mongi Slim - 1e Etage - 2045 Tél. : 70 319.086 - Fax : 70 737.738 E-mail : ichraf.abouelwafa@comar.tr Darghouth Maher

57, Rue de l'Environnement - 2045 Tél. : 71 758.424 - Fax : 71 758.608

HAMMAMIIF

▶ Ben Yedder Zied 52 Av. de la République - 2050 Tél.: 71 294.175 - Fax: 71 292.303 E-mail: zied.benvedder@comar.tn

Ι Δ ΜΔΡςΔ

41, Av. H. Bourguiba -2070 La Marsa Tél. : 71 983.255 - Fax : 71 748.556 E-mail :sami.khalfat@comar.tn

Lakhoua Fares Rue Imam chaffai -2070 La Marsa Tél. : 71 744.743 - Fax : 71 744.746 F-mail: fares lakhoua@co

I F KRAM

▶ **Zarraa Salma** 1, Rue Ibn Battouta, 1<sup>er</sup> étage, Marsa Aéroport - 2015 Le Kram Est Tél.: 71 276.585 Fax: 71 276.612

LE BARDO

► Gmach Wided 6, Rue de la Lybie Résidence Meriem 1° Etage - 2000 Le Bardo Tél.: 71 585.654 Port.: 21 691.772 E-mail: widad.gmach@comar.tn

F-mail: selma zarraa@comartn

► Haddad Anouar 52, Avenue H. Bourguiba - 2000 Tél. : 71 581.508 - 71 507.432 Fax : 71 580.332 E-mail: anouar.haddad@comar.tn

LA SOUKRA

► Azzouz Azzeddine Golf center 2 bureau BM1 av de l'environnement dar Fadhal la soukra 2036
Tél.: 70 683 630 E-mail: azzeddine.azzouz@comar.tn

LES BERGES DU LAC

▶ Ben Bouzid Salem Rue du Lac de COME, Résidence Coupole I - 1053 Tél.: 71 960.139 - 71 960.149 Fax: 71 960.159 E-mail: salem.benbouzid@comar.tn

▶ Daldoul Amine Angle Rue du Lac Balbina et Rue du Lac Huron - Résidence - Les Cascades Appt. BU1 - 1er étage - 1053 Tél. : 71 655.105 Fax : 71 655.309 E-mail: amine.daldoul@comar.tn

► Driouech Ghaya Résidence zahrat el bouhaïra App c1 Jardins du Lac II 1053 - Les berges du Lac Tél. : 71 193.550 Fax : 71 193.551

E-mail : ghaya.driouech@comar.tn ► S.C.P. Agents Reunis Assurance

& Mr Ben Mlouka Elves 14 et 15 Passage du Lac Van Rue du Lac Ghar El Melh-1053 Tél.: 71 965.258 Fax: 71 963.953 E-mail: mouna.allani@comar.tn elves.benmlouka@comar.tn

MEGRINE

▶ Ben Hmidane Lassâad Rue 1er Juin - 2033 . : 71 297.552 - Fax : 71 432.294 E-mail: lassaad.benhmidan@comar.tr

30, Av. H. Bourguiba - 1110 Tél. : 71 540.108 - 26 322.116 Fax: 71 541.328 E-mail: mohamed.turki@comar.tn

► Turki Mohamed

► Zekri Kays 17. Rue 14 Janvier - 2026 Tél.: 71 740.741 - Fax: 71 740.407

# Toujours plus proche de vous!

### INTERIEUR DU PAYS

### BEJA

► Mejri Houcine 32, Av. de France - 9000 Tél./Fax : 78 451.775 E-mail: houcine.mejri@comar.tn

### **BIZERTE**

► Avari Souheil Angle av. Habib Bourguiba et rue Salah Ben Ali 1er étage - 7000 Tél. : 72 435.350 - Fax : 72 435.254 E-mail: souheil.avari@comar.tn

▶ Ben Harbi Moncef 23, Rue Ibn Khaldoun - 7000 Tél. : 72 422.035 - 72 431.104 Fax : 72 430.822

E-mail: moncef.benharbi@comar.tn ► Derouiche Sofiene 24, Av. Habib Bourguiba - 7000 Tél. : 72 433.177 - Fax : 72 433.605 E-mail : sofiene.derouiche@comar.tr

D.JFRBA

► Barouni Moez 66, rue Abdelhamid El Kadhi hureau Nº 2 - 4180 - Houmet Essouk Tél. : 75 652.177 - Fax : 75 623.663

► Tellili Amor Laroussi Tél.: 75 731.225 - Fax: 75 730.055 amor.tellili@comar.tn

EL FAHS

Ghfira Arbi Av. de la Liberté Imm. Salah Azaiez Appt N° 2 - 1140 Tél. : 72 670.106 - Fax : 72 671.985 E-mail: arbi.ghfiracomar.tn

► Chammam Abdellatif 18, Rue Béchir Dziri - 6001 Tél. : 75 273.489 - Fax : 75 277.389

► Chammam Alaeddine Imm. Kilani rue Med Ali - 6002 - Gabes Tél./Fax : 75 265.547 F-mail: alaeddine chammam@comartr

20, Av. Mongi Slim - 6000 Tél. : 75 273.664 - Fax : 75 277.671 E-mail : karim.jerbi@comar.tn ► **Jerbi Omar** 136, Av. H. Bourguiba - 6000 Tél. : 75 270.129 - 75 273.488 Fax : 75 275.688

E-mail : omar.jerbi@comar.tr

### ► Ben Abdallah Mohamed

Immeuble 'Kidar' - 2ème Étage Cité Cherif - 2100 Gafsa Tél. : 76 227.603 - 22 012.308 Fax: 76 227.611 mohamed.benabdallah@comar.tn

Tél.: 76 220.284 Fax: 76 224.300 E-mail: chedly.karaouly@comar.tn

10, Av. H. Bourguiba - 8030 Tél. : 72 255.800 - Fax : 72 257.800 F-mail: ahdelaziz imel@c

# HAMMAMET

E-mail: mohamedali.laribi@comar.tn

KAIROUAN

JENDOUBA

► Falfoul Abdelmoneem Place de la Victoire - 3100 Tél. : 77 232.218 - 77 234.523 Fax : 77 226.102 E-mail: abdelmouneem.falfoul@comar.tn

► Kraïem Mounir

KFI IRIA

▶ Ben Messaoud Ahmed Tél.: 72 296.256 Fax : 72 275 587 F-mail: ahmed henmessaoud@comartn

222, Av. H. Bourguiba - 8070 Tél./ Fax : 72 382.614 F-mail: sami haddad@comartn KSAR HELLAL

▶ Jerbi Karim

Tél.: 73 696.966 Fax: 73 695.699 E-mail: moez.ayadi@comar.tn

MATFLIR

► Karaouli Chédly

► Lejri Sami Av. Taïeb M'hiri - 2100 Tél. : 76 223,333 - Fax : 76 221,728

GROMBALIA ▶ Jmel Abdelaziz

► Laribi Med Ali Av. Habib Bourguiba Imm. Yassmine - 8050 Hammamet Tél.: 72 278.900 - Fax: 72 278.453

▶ Barouni Karim 23, Rue Tahar Haddad-8100 Tél./Fax : 78 601.376 E-mail: karim.barouni@comar.tn

Av. H. Bourguiba - 4200 Tél. : 75 491.451 - Fax : 75 492.325

KORBA ▶ Haddad Sami

► Felli Moncef Imm. Seddik - 2° Etage Place Indépendance - 5070 Tél.: 73 450.422 - Fax: 73 451.232 E-mail; moncef.felli@comar.tr

KSOUR ESSAF ► Chebbi Ezzeddine

Bd. de l'Environnement - 5180 Tél. : 73 665.601 - Fax : 73 663.673 E-mail: ezzeddine.chebbi@comar.tr

ΜΔΗΝΙΔ

► Ayadi Moez Av. 2 Mars 1934 - Imm. Hajer 5100

MARETH

► Zitouni Amor Rue 27 Octobre - 6080 Tél. : 75 322.188 - Fax : 75 323.340 E-mail: amor.zitouni@co

▶ Nefzi Boujemaâ Mateur Center - Place de Tunis 7030 Tél. : 72 486.933 - Fax : 72 485.596 E-mail: bouiemaa.nefzi@comar.tn

MEDENINE ► Abichou Béchir Place de la liberté - 4100 Tél. : 75 642.510 Fax: 75 645.276

E-mail: bechir.abichou@comar.tn MEDJEZ EL BAB

► **Jédidi Férid** Immeuble Fehri ,1er Étage ,Place de L'independance 9070 Medjez El Beb Tél.: 78 560.666 - 98 444.279 Fax.: 78 563.935

MENZEL TEMIME

► Trabelsi Habib 113, Place de l'Indépendance 8080 Tél.: 72 347.002 - Fax: 72 344.246 METLAOUI

► Salhi Lakhdhar de la République cité du Président Tél. : 76 240.800 - Fax : 76 244.989

E-mail: lakhdar.salhi@comar.tn

MONASTIR

▶ Ben Jannet Adel

Cité CNRPS - Av. du Combattant Suprême - 5000 Tél. : 73 464,340 - Fax : 73 463.100 E-mail: adel.beniannet@comar.tn ▶ Ben Jannet Tarek 28 A, Imm. n°10 - Av. du Combattant Suprême - Cité CNRPS Tél. : 73 464.340 - Fax : 73 463.100

E-mail: tarek.benjannet@comar.tn MSAKEN

 Khedhiri Asma Guezquez 27 Rue T Hachicha GP1-4070

: 73 257.959 - Fax : 73 267.225 E-mail: asma.guezguez@comar.tr NABFUI

148, Av. H. Bourguiba-8000 Tél./Fax : 72 285.418 E-mail : ezzeddine.bejaoui@comar.tn ▶ Béjaoui Hatem

▶ Béiaoui Ezzeddine

Av. Habib Thameur 1er Étage de l'Immeuble Essalama Appt. N°204 8000 - naheu Tél./Fax : 72 285.041 E-mail : hatem.bejaoui@comar.tn

► Succursale Sfax 73, Av. F. Hached - 3000 Tél. : 74 296.904 - Fax : 74 226.685 E-mail : succursale.sfax@comar.tr

► Bahloul Hounaida 4, Rue Taieb Mhiri, Place Marburg, 2<sup>ème</sup> étage - 3000 Sfax Tél. : 74 299.109 - Fax : 74 299.106

E-mail : houneida.bahlo ► Bouattour Zied Route Mahdia Km1 - 3000 Sfax Tél./Fax : 36 440 460

▶ Boussarsar Mouna Ben Amor E-mail: mouna.boussarsar@comar.tn

► Charfi Ali 23, Av. H. Bourguiba - 3000 Tél.: 74 223.816 - Fax: 74 297.845 E-mail: ali.charfi@comar.tn Fakhfakh Mohamed

Route de teniour km 2,5 Imm. El Bacha Centre Tél · 74 441 144 - Fay · 74 441 146 ► Feki Maazoun Molka Route Gremda 1 Imm. Guermazi - 1er étage - Appt. N°2

Tél:74 235 785 - Port.: 52 073 960 ► Fendri Nabil 43, Av. Hédi Chaker - 3000 Tél. : 74 224.891 - 74 226.635 Fax: 74 210.615 E-mail: nabil@fendri.com

► Hammami Olfa Maâloul

3000 Sfax

Imm. Ben Salah - 3000 Tél. : 74 462.509 - Fax : 74 462.511 E-mail: olfa.hammami@comar.tr ► Karray Chokri Avenue 5 août Immeuble Carrefour 3002 Sfax Tél.: 74 299.534 - 74 299.536

Fax: 74 297.013 E-mail: chokri.karray@comar.tn ► Karray Fakher RDC Imm. Aubergine - Bureau n°2 Rte Lafrane Km 4, kassas Sidi Jilani, entre Rte Lafrane et Ain

Tél.: 74 663.017

Fax: 74 663 018

► Khabou H'souna

113. Av. Farhat Hached Imm. Jammoussi - 3000 Sfax Tél. : 74 227.515 - Fax : 74 227.577

Medhaffer Nabila

Av. Tahar Sfar Imm. Majdoub 2<sup>éme</sup> étage, Apt N° 5 - 3000 Tél : 74 298 758 - 74 221 008 Fax : 74 297 728 E-mail : nabila.medhaffer@comar.tn

► Meziou Khalil Ouafa Résidence Panorama Route de Tunis Km 1,5 1er Étage - Bureau N°1 3002 Sfax Tél.: 31 324 044 Fax: 74 261 250 E-mail: wafa.mziou@comar.tn

SOUSSE

➤ Succurssale Sousse
Rue Sœur Josephine - 4000 Sousse
Imm. AMMA - RDC Tél : 73 215 930 - 73 215 931 Fax: 73 215.930

E-mail : succursale.sousse@comar.tn

► Bel Haj Hassine Moncef Imm. ZAOUI, Av. H.Bourguiba Tél.: 73 226.917 - 73 220.321 Fax: 73 224.600 F-mail : moncef helhadihassine@ comar.tn

▶ Bouatay Fayçal Rue Ali Belhouane - Imm. Ezzahra 2ème étage - Appt . 204 - 4000 Tél. : 73 202.977 - Fax : 73 203.031 E-mail: bouatavafavcel@vahoo.fr

Rue 22 janvier 1952 - 4000 Sousse Tél.: 73 214.522 - Fax: 73 214.523 E-mail: nader.chaouache@comar.tn ▶ Drira Mohamed Salah

► Chaquache Nader

E-mail : medsalah.drira@comar.t ► El Gaïed Abdelkarim Av. du Maghreb Arabe GP1 Khézama 4051

Tel: 73 222 100 - Fax: 73 224 733

Tél.: 73 271.166 - 73 271.154 Fax: 73 273.723 E-mail: abdelkarim.elgaied@comar.tn

► Gaha Faouzi Rue Yasser Arafat Immeuble Narjess Appt. 1-A Sousse - 4050 Tél.: 73 369.696 - Fax: 73 369.797 E-mail: faouzi.gaha@comar.tn ► Guerbei Neiib

51, Av. Léopold Senghor - Place Zarrouk Route de Tunis - Sousse 4001 Tél. : 73 212.666 - Fax : 73 212.667 E-mail: nejib.guerbej@comar.tn ► Nsir Hichèm Avenue Imam Boukhari Imm Kilouche 1er étage KHEZAMA - 4000 Tél. : 73 272.444 - Fax : 73 272.445 E-mail : hichem.nsir@comar.tn

ΤΔΒΔΡΚΔ

▶ Bouali Mohamed Hédi Immeuble Raja - Cité des Arts - 8110 Tél. : 78 671.414 - Fax : 78 671.206 E-mail: hedi.bouali@comar.tn **TATAOUINE** 

11, Rue 18 Janvier 1952 - 3200 Tél. : 75 862.007 - Fax : 75 863.549 E-mail : habib.ghandour@comar.tn TOZEUR Agence de Tozeur

► Ghandour Habib

Rue Général Houcine - 2200 Tél.: 92 180.132 E-mail: agence098@comar.tn ▶ Hamada Leila Centre commercial MC Route de Nefta - 2200 Tél./Fax : 76 477.700

ZARZIS ► Abichou Béchir Rue Hedi Chaker - 4170 Tél./ Fax : 75 690,702

E-mail: leila.hamada@comar.tn



# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES **AUX COMPTES**

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs,

# I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

### Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 304 419 679 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 44 166 726 dinars. A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans

la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 26 mars 2024.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent



de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ► Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

# II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en œuvre en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

# Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.



La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 1er avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

**ECC MAZARS** 

**FINOR** 

Mohamed Hedi KAMMOUN

Karim DEROUICHE





# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

# I. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 :

- La COMAR a cédé et racheté le même jour 578.820 actions AMEN BANK auprès de la société « HEAVY SA ».

Ces opérations ont été réalisés sans mouvement de fonds pour un montant convenu de 18 522 KTND.

La plus-value relative à cette opération s'est élevée à la clôture de l'exercice à 12 296 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 04 décembre 2023.

# II. OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS :

L'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- En date du 29 novembre 2022, la COMAR a conclu une convention de gestion de



fonds à capital risque avec la SICAR AMEN, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 7 140 KTND.

A ce titre, la SICAR AMEN perçoit une commission de gestion de 0,5% l'an hors taxes sur l'encours du Fonds géré et sur une période maximum de 5 ans.

La COMAR sera rémunérée par les dividendes, les plus-values et les intérêts sur les placements qui seront encaissés par la SICAR AMEN dans le cadre de sa gestion du fonds durant la période du placement.

Aucune commission de gestion n'a été constatée à ce titre au cours de l'exercice.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 décembre 2022.

- En date du 12 décembre 2022, la COMAR a conclu avec la société « CLINIQUE EL AMEN NABEUL » une convention de placement en compte courant associé de 1.8 MD remboursable sur 3 ans et rémunéré à un taux égal à la moyenne arithmétique des TMM (publiés par la BCT) au titre des douze mois précédant la date de paiement des intérêts, majoré de 150 points de base.

Les produits constatés à ce titre en 2023 s'élèvent à 144 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 décembre 2022.

- Le conseil d'administration du 14 décembre 2021 a autorisé votre société à conclure avec la COMAR Côte d'Ivoire (détenue à hauteur de 45%) une convention d'assistance technique en vertu de laquelle elle s'engage à fournir toutes les prestations de conseil et de suivi, demandées par la COMAR Côte d'Ivoire et nécessaires au bon déroulement du programme de développement de cette dernière, à cet effet la COMAR mettra à sa disposition, sans aucune restriction, la totalité de son savoir-faire.

En contrepartie de ces prestations, la COMAR refacturera à la COMAR Côte d'Ivoire les frais engagés dans le cadre de la mission d'assistance technique aux coûts réels, sur présentation de justificatifs précisant la nature des frais, la personne ayant accompli les prestations, le temps passé et le travail accompli.

Les taux journaliers prévus pour cette rémunération sont fixés selon le profil de la personne ayant accompli les prestations et seront révisés annuellement moyennant une majoration de 5%. Toutefois, les frais refacturés ne peuvent pas dépasser 3% du chiffre d'affaires de la COMAR Côte d'Ivoire. Cette convention a été signée le 1er avril 2022.

Les produits constatés à ce titre au cours de l'exercice s'élèvent à 163 KTND.

- Au cours de l'exercice 2018, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS (dans laquelle elle détient 39,90% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel.
- Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 17 KTND.
- Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS (dans laquelle elle détient 39,90% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel.

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 107 KTND.

- Au cours de l'exercice 2017, la COMAR a conclu avec la société AMEN SANTE un contrat de location portant sur des bureaux à usage bureautique.

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 246 KTND.

- La COMAR a conclu avec la société PGI Holding (détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique.

En contrepartie de ces services, PGI Holding percoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KTND hors taxes. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2011.

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2016 a autorisé l'avenant à ladite convention qui a porté le plafond de la rémunération de 150 KTND à 160 KTND.

Le montant comptabilisé à ce titre en charges de l'exercice 2023 s'élève à 190 KTND toutes taxes comprises.

- Au cours de l'exercice 2013, la COMAR a conclu avec la société HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) deux contrats de location, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2023, les loyers facturés par HAYETT s'élèvent respectivement par contrat à 42 KTND et 11 KTND.
- Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec la société HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location, portant sur un local à usage professionnel.

Au titre de l'exercice 2023, les loyers facturés par HAYETT à ce titre s'élèvent à 18

- Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant des loyers facturés par la COMAR, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 144 KTND hors taxes.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 79 KTND.

- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2023, est de 42 KTND.
- La COMAR a conclu avec la société EL-IMRANE (dans laquelle elle détient 56,25% du capital) deux contrats de locations, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usages professionnel. Au titre de l'exercice 2023, les loyers facturés par contrat s'élèvent, respectivement, à 70 KTND et 54 KTND.

# III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA COMAR ENVERS SES DIRIGEANTS:

Le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a renouvelé le mandat de Monsieur Slaheddine Ladjimi en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Le comité de rémunération du 23 juin 2020 a arrêté la rémunération du président du Conseil d'Administration à un montant brut de 300 KTND.

En outre, il bénéficie d'une voiture de fonction, d'un chauffeur et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone. Suite à l'arrivée à échéance du mandat de Monsieur Hakim Ben Yedder en tant que Directeur Général de la société. le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a



décidé de nommer Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem en tant que Directeur Général pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

Le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a renouvelé le mandat de Monsieur Hakim Ben Yedder en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Le comité de rémunération du 23 juin 2020 a arrêté la rémunération et les avantages à accorder à l'ancien Directeur Général et au Directeur Général Adjoint comme suit :

- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général est fixée à 200 KTND.
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint est fixée à 190 KTND.

Le comité de rémunération du 17 mai 2023 a fixé la rémunération annuelle du nouveau Directeur Général à 250 KTND.

Le comité de rémunération du 8 juin 2023 a fixé la rémunération annuelle du Vice-Président du Conseil d'Administration à 250 KTND.

Ainsi, la rémunération servie au titre de l'exercice 2023, pour le poste de Directeur Général, s'élève à 234 KTND répartie entre l'ancien et le nouveau Directeur Général respectivement pour 65 KTND et 169 KTND.

En outre, le Directeur Général et le Vice-Président du Conseil d'Administration bénéficient chacun d'une voiture de fonction, d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

### Autres rémunérations :

- Le conseil d'administration du 15 décembre 2020 a coopté Monsieur Selim Azzabi en tant qu'administrateur. Il sera chargé de :
- Proposer et mettre en place une structuration financière et juridique efficiente sur laquelle s'appuiera le développement à l'international de la compagnie ;
- Mettre en place les mécanismes de contrôle au niveau de la COMAR et ;
- Poursuivre le développement à l'international une fois que la COMAR Côte d'ivoire est
- Le comité de rémunération du 16 décembre 2020 a décidé de fixer la rémunération annuelle nette de Monsieur Selim Azzabi à 100 KTND.

En outre, il bénéficiera d'une voiture de fonction et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

- Le comité de rémunération du 17 mai 2023 a décidé d'accorder à Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem une prime de bilan de 280 KTND au titre de l'exercice 2022.
- Le comité de rémunération du 8 juin 2023 a décidé d'accorder à Monsieur Hakim Ben Yedder une prime de bilan de 300 KTND au titre de l'exercice 2022 et une prime proportionnellement à la durée l'exercice de fonction durant l'année 2023.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 200 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2023.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 40 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2023.
- Les membres du Comité des Risques bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 40 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2023.
- Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tels qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, se présentent comme suit (en dinars) :

### - Président et Vice-Président du Conseil d'Administration :

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Rémunération	300 000	-	155 556	-
Total	300 000	-	155 556	-

### - Directeur Général et Directeur Général Adjoint :

	Directeu	r Général	Directeur Général Adjoint		
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023			
Rémunération	233 833	-	61 976	-	
Primes 2023 (provision)	414 167	280 000	280 000	-	
Total	648 000	280 000	341 976	-	

# - Membres du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Risques:

	Membres du Conseil d'Administration, du comité d'Aud et du comité des risques				
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023			
Jetons de présence et autres rémunérations	427 687	286 857			
Total	427 687 286 857				

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

Tunis, le 1er avril 2024

# Les Commissaires aux Comptes

**ECC MAZARS FINOR** 

Mohamed Hedi KAMMOUN

Karim DEROUICHE



# RESOLUTIONS, AGO DU 26/04/2024

# PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le 26 Avril 2024 à 17h30 au siège de la société, Avenue Habib Bourquiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2023, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2023, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

# DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve lesdites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée l'unanimité.

# TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée l'unanimité.

# QUATRIEME RESOLUTION

Constatant l'arrivée à échéance du mandat de la société « FINOR », commissaire aux comptes lors de la présente assemblée, l'assemblée générale ordinaire décide de nommer le cabinet DATN, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par M. Jaouhar BEN ZID en qualité de co-commissaire aux comptes, pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

Mise aux voix cette résolution est adoptée l'unanimité.

# CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Messieurs Mohamed Sélim AZZABI, Nébil BEN YEDDER et Hakim BEN HAMMOUDA lors de la présente assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

- Monsieur Nébil BEN YEDDER
- Monsieur Hakim BEN HAMMOUDA
- Monsieur Abdelkader BOUDRIGUA

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
La société SICOF	2024
AXA (1er siège)	2024
AXA (2ième siège)	2024
Monsieur Slaheddine LADJIMI	2025
Monsieur Hakim BEN YEDDER	2025
Monsieur Karim BEN YEDDER	2025
Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	2025
Madame Selma BELLEGHA	2025
La société PARENIN S.A	2025
Monsieur Nébil BEN YEDDER	2026
Monsieur Hakim BEN HAMMOUDA	2026
Monsieur Abdelkader BOUDRIGUA	2026

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

# SIXIEME RESOLUTION

Constatant qu'un montant de 2 614 000 dinars, inscrits au passif du bilan au crédit du compte « réserve spéciale d'investissement » rempli désormais les conditions permettant son reclassement, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ledit montant au compte « Réserve pour toutes éventualités ».

Mise aux voix cette résolution est adoptée l'unanimité.

# SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à 44 166 726,081 dinars, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	44 166 726,081
Réserves Indisponibles pour réinvestissement exonérés	-7 000 000,000
Bénéfice distribuable	37 166 726,081
Dividende 2023	-22 000 000,000
Réserve pour toutes éventualités	15 166 726,081

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au plus tard le 13/05/2024 Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des jetons de présence pour l'exercice 2024 à 200 000 Dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

# **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité permanent d'audit pour l'exercice 2024 à 40 000 dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

# DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité des risques pour l'exercice 2024 à 40 000 dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

# ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix cette résolution est adoptée l'unanimité. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2024 25





# **ETATS FINANCIERS** AU 31 DECEMBRE 2023



# Actif du bilan au 31/12/2023

	2023 20			
(en dinars tunisiens)	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
Investissements de recherche et développement	1 642 584	0	1 642 584	986 929
Concessions, Brevets, Licences, Marques	25 163 885	20 652 667	4 511 218	4 024 012
Fonds commercial	15 000	0	15 000	15 000
Actifs incorporels	26 821 469	20 652 667	6 168 802	5 025 942
Installations techniques et machines	23 799 395	20 880 314	2 919 081	3 239 347
Autres installations, outillage et mobilier	1 068 059	980 084	87 974	160 753
Actifs corporels d'exploitation	24 867 453	21 860 398	3 007 055	3 400 101
Terrains et constructions	75 142 494	21 583 550	53 558 944	55 234 797
Terrains et constructions d'exploitation	16 930 705	9 722 855	7 207 850	6 539 856
Terrains et constructions hors exploitation	58 211 789	11 860 695	46 351 094	48 694 941
Placements dans les entreprises liées et participations	375 810 688	67 595 433	308 215 255	313 575 944
Parts dans les entreprises liées	123 076 250	58 028 219	65 048 030	87 373 479
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	216 845 268	9 567 214	207 278 054	201 089 971
Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation	35 889 170	0	35 889 170	25 112 495
Autres placements financiers	397 015 513	5 857 564	391 157 949	334 275 772
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	44 793 910	5 567 500	39 226 410	40 719 882
Obligations et autres titres à revenu fixe	222 778 350	250 000	222 528 350	204 115 050
Autres prêts	7 440 101	40 064	7 400 037	8 437 688
Dépots auprés des établissements bancaire et financiers	122 000 000		122 000 000	81 000 000
Autres	3 152		3 152	3 152
Créances pour espèces déposées auprés des entreprises cédantes	14 476 302	o	14 476 302	15 048 223
Placements	862 444 998	95 036 548	767 408 450	718 134 737
Provisions pour primes non acquises	11 392 669		11 392 669	10 521 144
Provisions pour sinistres ( vie)	810 930		810 930	418 048
Provisions pour sinistres (non vie)	73 147 387		73 147 387	65 282 587
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	85 350 986	0	85 350 986	76 221 779
Créances nées d'opérations d'assurance directe	142 829 011	62 578 613	80 250 399	74 188 751
Primes acquises et non émises et primes à annuler	11 915 413		11 915 413	9 457 238
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	108 668 508	60 159 147	48 509 362	45 231 465
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	22 245 090	2 419 466	19 825 624	19 500 047
Créances nées d'opérations de réassurance	58 999 779	769 813	58 229 967	54 960 760
Autres créances	3 461 496	411 328	3 050 168	5 544 471
Personnel	119 735		119 735	157 881
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	36 160		36 160	3 231 432
Débiteurs divers	3 305 600	411 328	2 894 272	2 155 159
Créances	205 290 287	63 759 753	141 530 534	134 693 982
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	7 074 988	0	7 074 988	6 069 009
Charges reportées	12 661 333	0	12 661 333	11 627 588
Frais d'acquisitions reportées	12 661 333		12 661 333	11 627 588
Comptes de régularisation Actif	20 402 260	0	20 402 260	15 644 180
Intérêts et loyers acquis non échus	12 439 585	<b> </b>	12 439 585	9 755 485
Autres comptes de régularisation	7 962 675		7 962 675	5 888 695
Autres	22 630		22 630	13 709
Autres éléments d'actifs	40 161 211	0	40 161 211	33 354 486
TOTAL DE L'ACTIF	1 244 936 404	201 309 366	1 043 627 038	970 831 026

# Capitaux propres et passif du bilan au 31/12/2023

	2023	2022
(en dinars tunisiens)	Montant Net	Montant Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou fonds équivalent	75 000 000	75 000 000
Réserves et primes liées au capital	157 974 773	152 614 590
Autres capitaux propres	27 278 180	20 138 180
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	260 252 953	247 752 769
Résultat de l'exercice	44 166 726	30 500 183
Total Capitaux propres avant affectation	304 419 679	278 252 953
PASSIF	3014125 075	270 232 333
Autres provisions	3 853 870	3 793 622
Provisions pour autres risques et charges	3 853 870	3 793 622
Provisions pour primes non acquises	73 739 223	70 523 813
Provisions d'assurance vie	1 079 008	1 421 059
Provision pour sinistres (vie)	4 896 108	4 372 757
Provision pour sinistres (non vie)	398 226 775	378 551 830
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	0	0
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	13 919 676	12 786 891
Provisions pour égalisation et équilibrage	39 589 848	38 290 705
Autres povisions techniques (non vie)	17 731 587	15 916 489
Provisions techniques brutes	549 182 226	521 863 545
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	86 234 212	77 105 005
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	23 173 774	21 381 214
Dettes nées d'opérations de réassurance	45 558 454	44 952 715
Autres dettes	18 819 697	11 307 317
Dépôts et cautionnements reçus	3 972 200	3 832 920
Personnel	136 927	92 301
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 979 494	4 726 773
Créditeurs divers	4 731 077	2 655 324
Autres dettes	87 551 925	77 641 246
Report de commissions reçues des réassureurs	268 953	387 201
Compte de régularisation Passif	12 116 173	11 787 455
Autres passifs financiers	0	0
Autres passifs	12 385 126	12 174 656
Total du Passif	739 207 359	692 578 073
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	1 043 627 038	970 831 026

28 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2024 29



# Etat de résultat technique de l'assurance non vie au 31/12/2023

		2023		
	Opérations	Cessions et/ou	Opérations	2022 Opérations
(en dinars tunisiens)	Brutes	Rétrocessions	Nettes	Nettes
Primes émises et acceptées	256 338 182	-47 674 919	208 663 263	202 467 603
Variation de la provision pour primes non acquises	-3 215 411	871 525	-2 343 886	-3 089 627
Primes acquises	253 122 772	-46 803 394	206 319 378	199 377 977
Produits de placements alloués, transférésde l'état de résultat	38 522 576	0	38 522 576	24 980 120
Autres produits techniques	134 165	0	134 165	196 426
Montants payés	-142 471 371	7 358 494	-135 112 877	-121 260 267
Variation de la provision pour sinistres	-20 807 730	7 864 800	-12 942 930	-22 127 003
Charges de sinistres	-163 279 101	15 223 294	-148 055 807	-143 387 270
Variation des autres provisions techniques	-1 815 098	0	-1 815 098	48 494
Participation aux bénéfices et ristournes	-1 775 811	613 425	-1 162 386	-1 256 049
Frais d'acquisition	-43 604 349		-43 604 349	-40 640 788
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 033 745		1 033 745	569 740
Frais d'administration	-26 434 024		-26 434 024	-27 725 184
Commissions reçues des réassureurs		11 879 798	11 879 798	10 463 900
Frais d'exploitation	-69 004 628	11 879 798	-57 124 830	-57 332 333
Autres charges techniques	-717 593	0	-717 593	-836 535
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-192 731	0	-192 731	-1 176 428
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	54 994 552	-19 086 878	35 907 674	20 614 401

# Etat de résultat technique de l'assurance vie au 31/12/2023

		2023			
	Opérations	Cessions et/ou	Opérations	Opérations	
(en dinars tunisiens)	Brutes	Rétrocessions	Nettes	Nettes	
Primes émises et acceptées	7 300 469	-60 538	7 239 931	6 282 77	
Primes	7 300 469	-60 538	7 239 931	6 282 77	
Produits de placements	1 426 524	0	1 426 524	914 15	
Montants payés	-2 013 536		-2 013 536	-1 186 98	
Variation de la provision pour sinistres	-523 351	392 882	-130 469	1 284 91	
Charges de sinistres	-2 536 887	392 882	-2 144 005	97 93	
Provision d'assurance vie	342 050		342 050	447 90	
Autres provisions techniques ( Variation Prov.pour égalisation )	-1 106 412		-1 106 412	-1 401 92	
Variation des autres provisions techniques	-764 362	0	-764 362	-954 01	
Participation aux bénéfices et ristournes	-3 684	0	-3 684		
Frais d'acquisition	-713 650		-713 650	-590 04	
Frais d'administration	-426 738		-426 738	-446 92	
Commissions reçues des réassureurs		9 081	9 081	11 82	
Frais d'exploitation	-1 140 388	9 081	-1 131 307	-1 025 15	
RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	4 281 673	341 424	4 623 098	5 315 69	



# Etat de résultat au 31/12/2023

(en dinars tunisiens)	2023	2022
Résultat technique de l'assurance non vie	35 907 674	20 614 401
Résultat technique de l'assurance vie	4 623 098	5 315 695
Revenus des placements	61 915 998	49 472 743
Reprise de corrections de valeur sur placements	5 315 853	4 738 594
Profits provenant de la réalisation des placements	29 057 433	1 881 268
Produits des placements ( assurance non vie )	96 289 283	56 092 605
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-5 434 384	-4 904 422
Correction de valeur sur placements	-31 874 509	-12 460 665
Pertes provenant de la réalisation des placements	-99 740	-415 974
Charges des placements ( assurance non vie )	-37 408 632	-17 781 061
Produits des placements transférés non vie	-38 522 576	-24 980 120
Produits des placements transférés vie	-1 426 524	-914 153
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	-39 949 100	-25 894 273
Autres produits non techniques	1 006 235	593 036
Autres charges non techniques	-1 811 138	-1 593 734
Résultat provenant des activités ordinaires	58 657 419	37 346 669
Impôt sur le résultat 2023	-13 142 722	-6 846 486
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	45 514 698	30 500 183
Pertes extraordinaires	-1 347 971	0
Résultat extraordinaire	-1 347 971	0
Résultat net de l'exercice	44 166 726	30 500 183
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	44 166 726	30 500 183

# Etat de flux de trésorerie au 31/12/2023

(en dinars tunisiens)	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	295 224 254	273 859 649
Encaissements des primes reçues ( Acceptations )	2 003 302	1 351 818
Décaissements des primes pour les cessions	-29 079 191	-28 049 922
Sommes versées pour paiement des sinistres	-112 281 458	-108 818 779
Sommes versées pour les sinistres ( Acceptations )	-3 353 652	-1 430 392
Encaissements des sinistres pour cessions	783 002	7 169 850
Commissions versées aux intermédiaires	-30 921 307	-28 876 218
Commissions reçues sur les cessions	4 458 660	2 977 323
Commissions versées sur les acceptations	-544 123	-272 925
Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-24 890 516	-28 670 016
Variation des dépôts auprés des cédantes	0	-366 582
Variation des éspèces reçues des cessionnaires	1 170 950	76 298
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-145 689 531	-138 439 299
Encaissements liés à la cession de placements financiers	125 747 875	132 462 773
Produits financiers reçus	42 791 427	45 225 455
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-30 122 213	-28 080 965
Impôts sur les bénéfices payés	-10 352 091	-8 495 945
Autres mouvements	-42 843 790	-19 514 239
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	42 101 596	72 107 882
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-2 779 417	-3 970 584
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	330 000	
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-412 974 236	-376 550 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	392 500 000	327 650 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-22 923 653	-52 870 584
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-18 171 965	-14 845 873
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-18 171 965	-14 845 873
Variation de Trésorerie	1 005 978	4 391 425
Trésorerie de début d'exercice	6 069 009	1 677 584
Trésorerie de fin d'exercice	7 074 988	6 069 009

32 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2024 33

